

res. Le numéro du cab a été observé par l'officier de police, alors de service, et on espère qu'il sera sévèrement puni de sa négligence.

Mardi soir, entre dix et onze heures, une charrette, dans laquelle étaient trois hommes, fut précipitée dans une excavation creusée pour fuir un égoût, dans la rue Dorchester. Le cheval fut tué du coup, et les hommes s'en échappèrent avec quelque mal. Cette excavation n'était entourée ni de clôtures ni de lanternes.

La pluie continue toujours à tomber consécutivement comme si nous n'en avions pas eu depuis plus d'un mois. Il reste encore des avoines et des pois ainsi que des patates dans les champs, et il sera difficile de les sauver si les gelées succèdent immédiatement aux pluies. Les routes sont impraticables.

Nous espérons pouvoir vous dire dans un prochain numéro, si la gelée a succédé à la pluie.

Son Excellence le gouverneur-général vient de présenter au propriétaire de la *Revue de législation et de jurisprudence*, la jolie somme de vingt louis, pour en encourager la publication. Nous offrons à lord Metcalfe nos sincères remerciements pour une si magnifique libéralité.

Nous avons reçu la suite de *l'Esquisse de mœurs de Pietro*, et nous profitons de l'occasion pour féliciter notre jeune compatriote sur son talent. Son style est tout à fait heureux, et chargé des couleurs de la vie réelle. Il donne aux personnages qu'il met en scène, beaucoup d'intérêt, par des physionomies tranchées et des caractères propres qui semblent devoir se soutenir. L'auteur écrit, selon nous, assez bien pour ne pas hésiter à mettre sa signature au bas de ses écrits. Nous aimerions à la voir dans nos colonnes, et nous espérons qu'il continuera de nous envoyer de temps à autre les fruits de ses loisirs et d'un talent qui promet déjà tant.

PETITES AFFICHES.

PAR CUVILLIER ET FILS.

A vendre

PAR ENCAN, aux plus hauts enchérisseurs, MARDI le 21 d'octobre courant, SEPT EMPLACEMENTS, situés sur la grande rue St-Denis, maintenant très bien améliorés; ces emplacements ont une grande profondeur, (140 pieds anglais y compris un passage de 16 pieds laissé par derrière); deux de ces lots sont des coins de rue. La situation est des plus agréables pour des résidences, sur uno des plus larges et plus belles rues de la cité; du même côté que Cornwall Terrace (maison de M. Jackson). Il ne se vend que bien rarement des lots sur cette rue.

— DE PLUS, —

Un LOT sur la rue Sanguinet de 110 pieds de profondeur. L'acquéreur n'aura pas de lods et ventes à payer, la commutation ayant été faite. Pour voir le plan et connaître les conditions, s'adresser au sous-signé, rue St-Vincent, No. 16.

L.-A. HUGUET LATOUR.

La vente à MIDI sur les lieux.

CUVILLIER ET FILS.

2 octobre.

A VENDRE.

AU BUREAU DU REDACTEUR, la 1ère Livraison de LA REVUE DE LEGISLATION et de JURISPRUDENCE.—Prix: Unécu.

TABLE DES MATIERES CONTENUES DANS LA 1ÈRE LIVRAISON.

Précis historique des divers systèmes de Judicature établis en Canada depuis les premières années de la Colonisation.

Law Reports.
The Bench and the Bar.
L'aveu judiciaire est-il divisible?
Des contrats de mariage des commerçants dans le Bas-Canada.

Collection de décisions des divers Tribunaux du Bas-Canada.

COURT OF APPEALS.

Ferrie, Appt. and House of Industry, Respds.

BANC DE LA REINE.

Beaudry et autre vs. Barreille.
Webster vs. Footner.
Ex parte J. Cantin, et Dion et al. Oppts.
McGibbon vs. St. Louis dit Lalumpe.
Beaudry vs. Smart et al.
Macfarlane vs. Lanctot et Brault, syndic, Oppt.
Asselin vs. Belleau.
Ex parte Courtenay.
Smith vs. Irvine.
Tremblay vs. Bouchard et Simon, Oppts.
Questions de pratique

Académie Commerciale.

LUNDI, 8 Septembre, MR. SHARING de Londres, ouvrira à NOTRE-DAME DE BON SECOURS à gauche de l'Eglise, une Ecole principalement destinée à la jeunesse désireuse d'étudier pour le commerce. — Les Classes auront lieu tous les jours, (dimanches et fêtes exceptés) le matin de 9 à 10½ heures, et le soir de 2 à 4½. On y enseignera surtout l'Anglais, la Géographie et l'Histoire, le calcul et la tenue des livres, le dessin linéaire et autres connaissances désirées par les élèves et possédées par le maître.

On n'y recevra aucun élève qui n'ait fait sa 1re. communion.

Priz 10 chelins par mois

Au 1r. Octobre Mr. S. commencera en faveur des jeunes gens déjà dans les affaires un cours accommodé à leurs désirs qui aura lieu dans le même emplacement de 7 à 9 heures du soir, les Lundi, Mercredi et Vendredi.

Mr. S. fera tous ses efforts pour répondre à la haute confiance des MM. du Séminaire et des autres intéressés.

AVIS.

PAR Ordre des COMMISSAIRES nommés par Son Excellence, le Gouverneur-Général, pour s'enquérir de la CONDUITE du BUREAU des TRAVAUX, —AVIS PUBLIC est par les présentes donné, que toutes les personnes qui ont affaire aux Commissaires, qui ont des informations à leur donner sur leur Enquête, devront envoyer leurs Communications, à ce Bureau, adressées au Soussigné.

Les différents points de l'enquête embrasseront, entre autres, les sujets qui ont rapport à la publication des avis, à la manière de recevoir les Soumissions, aux choix des parties pour contracter, aux comptes non établis et en général à la dépense de l'argent, et la manière dont chaque ouvrage a été surveillé et exécuté.

Par ordre du Bureau,

JAS. MOIR FERRES,
Secrétaire.

Bureau des Travaux. } 22
Montréal, 18 sept. 1845 }

Tous les Papiers-Nouvelles de cette Province inséreront cette notice une fois, et enverront le compte, avec une copie de leur feuille, au Secrétaire.

Manuscrit Perdu.

PERDU, Jeudi après midi, entre l'Evêché et le Port, Rue St. Denis, Bonsecours ou des Commissaires, un fort rouleau de papiers, comprenant la Vie de ROBERT CAVELIER DE LA SALLE, traduit de SPARKS en français et entièrement manuscrit, le tout enveloppé d'un papier brouillard inscrit des mots, LA SALLE.

Celui qui trouvera ce manuscrit est prié de le remettre à ce Bureau ou au propriétaire, Rue Bonsecours, No. 5.
16 août.

Prospectus

DE LA
SOCIÉTÉ MUTUELLE DE CONSTRUCTION DE MONTRÉAL.

Incorporée par acte du Parlement

DIRECTEURS.

M. CASTLE, Ecr.

J. T. BRONDEGERT, Ecr.

J. M. TOBIN, Ecr.

JOHN LÆMING, Ecr.

ROBERT SCOTT, Ecr.

JOHN T. BADGLEY, Trésorier et Secrétaire

GEOUGE GRUNDY, Assistant-Secrétaire.

W. N. CRAWFORD, Notaire Public.

WILLIAM SPEARS, Inspecteur.

Actions de £100 et chaque souscription mensuelle de 10s. par action. Miso d'entrée, 2s. 6d. par action.

LE but de cette société est de permettre aux individus de placer leurs épargnes dans l'achat ou l'érection de bâtisses.

Un locataire dans l'espace de dix années paie à son propriétaire, en loyers, une somme égale à la valeur de la maison qu'il occupe, et cependant à l'expiration de ce temps, il n'a aucun intérêt dans la propriété. Mais en devenant membre de cette société, il peut acheter ou bâtir une maison par le moyen d'une avance ou prêt qui lui est fait dans ce but et pour cet objet, lequel prêt est repayable par installements mensuels, qui ne sont que peu de chose, s'ils sont plus considérables, que le loyer qu'il serait autrement obligé de payer, avec cet avantage qu'il devient propriétaire en dix ou douze ans, et fréquemment en bien moins de temps.

Le fonctionnement de la société est comme suit : chaque membre paie une souscription mensuelle de dix chelins pour chaque action de £100 qu'il a prise; ainsi celui qui possède une action peut emprunter ou acheter £100 et celui qui a pris cinq actions, £500, et ainsi de suite, en proportion du nombre d'actions qu'il possède. L'argent que la société aura à prêter, sera offert tous les mois au concoure, et alors chaque membre aura l'occasion d'acheter jusqu'au montant de ses actions.

L'emprunteur ou l'acheteur, avant de recevoir le montant, doit déposer les particularités de ses sûretés, qui seront examinées et visitées par l'Inspecteur, qui fera aussi l'investigation des titres, et si tout est satisfaisant, l'argent est avancé, chargé toutefois au taux de six pour cent par an. Si l'emprunteur désire bâtir, l'argent lui est avancé selon et suivant les progrès de la bâtisse.

La plus grande sécurité et protection contre tout risque est ainsi offerte aux capitalistes ou autant ou l'aucune autre sûreté que celle des biens de fonds du des bâtisses ne sera reçue.

(Toute sûreté personnelle, quelque bonne qu'elle soit sous tous les rapports, ne sera prise dans aucun cas), mais le grand objet principal de cette Association, est de procurer aux individus qui ont peu de revenus et des revenus limités, les moyens par lesquels ils puissent placer une partie de leurs épargnes, d'une manière sûre, avantageuse et profitable, et d'offrir à ces classes des motifs qui peuvent les exciter à des habitudes industrieuses et d'économie, dans l'espérance de pouvoir, avec leurs épargnes, se procurer pour eux-mêmes et leurs familles, de confortables maisons.

En conséquence de la période avancée de la Session pendant laquelle cette société a obtenu son acte d'Incorporation, les livres de la Société ne pourront être ouverts pour la transaction des affaires, avant le premier Octobre prochain. Mais les personnes qui désireraient profiter des avantages qu'elle offre peuvent se procurer des copies de l'Acte d'Incorporation et des règlements de l'Association en s'adressant à Wm. N. Crawford, Géquier, Notaire Public, rue St-Gabriel, qui recevra aussi les noms de ceux qui désirent devenir souscripteurs.

Avis.

Pour la commodité des souscripteurs à la Société Mutuelle de Construction, et autres personnes, le soussigné a ouvert un LIVRE de MEMORANDUM ou MEMORANDUM des particularités des lots vacants ou à vendre dans cette ville et ses environs. Les avantages de cette méthode, et pour le vendeur et l'acheteur, sont évidents et ceux qui désirent disposer des terrains, lots de terre, &c., sont respectueusement invités à fournir les descriptions, prix, &c., de leurs biens-fonds à

W. N. CRAWFORD, N. P.

No. 25, Rue St. Gabriel.

Mai 12.